

Niamey, le 01 FEV. 2021

LE PRESIDENT

A

Monsieur Mahamane Ousmane
Candidat à l'élection présidentielle
2^{ème} tour du 21 février 2021

000018

N°...../PCSC/SG

Objet : Engagement pour un débat Face à face

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil Supérieur de la Communication, envisage d'organiser un débat face à face conformément aux dispositions de l'article 10 de la décision N°033 /P/CSC du 06 octobre 2020, Fixant les conditions de production, de programmation et de diffusion des messages et déclarations des candidats sur les médias publics dans le cadre de la campagne électorale pour l'élection présidentielle Deuxième tour du 21 février 2021, qui dispose qu' « il est organisé un face à face de quatre-vingt-dix (90) minutes en français entre les deux (2) candidats le dernier jour de campagne.

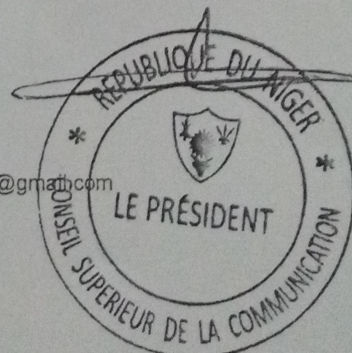
Les deux candidats s'engagent par écrit à prendre part à ce débat.

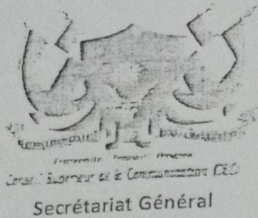
En cas de désistement volontaire d'un candidat, il est accordé à son challenger un entretien de quarante-cinq (45) minutes ».

A cet effet, je vous saurai gré des dispositions diligentes que vous ferez prendre pour nous notifier votre engagement écrit à prendre part audit débat au plus tard le vendredi 05 février 2021.

Veuillez recevoir Monsieur le Président l'expression de ma profonde gratitude.

Dr SANI Kabir





Niamey, le 01 FEV. 2021

LE PRESIDENT

A

Monsieur MOHAMED BAZOUM
Candidat à l'élection présidentielle
2^{ème} tour du 21 février 2021

000017

N°/PCSC/SG

Objet : Engagement pour un débat Face à face

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil Supérieur de la Communication, envisage d'organiser un débat face à face conformément aux dispositions de l'article 10 de la décision N°033 /P/CSC du 06 octobre 2020, Fixant les conditions de production, de programmation et de diffusion des messages et déclarations des candidats sur les médias publics dans le cadre de la campagne électorale pour l'élection présidentielle Deuxième tour du 21 février 2021, qui dispose qu' « il est organisé un face à face de quatre-vingt-dix (90) minutes en français entre les deux (2) candidats le dernier jour de campagne.

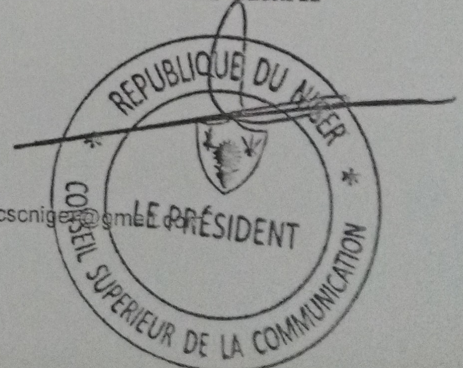
Les deux candidats s'engagent par écrit à prendre part à ce débat.

En cas de désistement volontaire d'un candidat, il est accordé à son challenger un entretien de quarante-cinq (45) minutes ».

A cet effet, je vous saurai gré des dispositions diligentes que vous ferez prendre pour nous notifier votre engagement écrit à prendre part audit débat au plus tard le vendredi 05 février 2021.

Veuillez recevoir Monsieur le Président l'expression de ma profonde gratitude.

Dr SANI Kabir



Conseil Supérieur de la Communication
TEL (227) 20 72 23 56 – 20 72 34 10 – FAX: (227) 20 72 26 67- Email: cscniger@gmail.com
B.P 11284 NIAMEY – NIGER



Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme
PNDS – TARAYYA

613 Avenue de l'OUA B.P. 10894 Niamey - NIGER
Tél. : 227 20 74 09 50 Fax : 227 20 73 41 42

Email : pndstarayya@yahoo.fr



DIRECTION NATIONALE DE CAMPAGNE

Niamey, le 03 février 2021

N°003/02/21/DNC/CC

Le Directeur National de communication Campagne

A

Dr SANI KABIR
Président du Conseil Supérieur de
la Communication (CSC)

Réf. : L/N°00017/PCSC/SG du 1^{er} Février 2021

Objet : Engagement pour le Débat Face à Face

Suite à votre correspondance citée en référence, j'ai l'honneur de vous informer de l'engagement du candidat du PNDS-Tarayya, M. Mohamed BAZOUM, à prendre part au Débat "Face à face" que vous envisagez d'organiser dans le cadre du deuxième tour de l'élection présidentielle du 21 février 2021.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur National de Communication

OUMAR MOUSSA



08 FEV. 2021



SECRETARIAT GENERAL

000026

N°/PCSC/SG

LE PRESIDENT

A

Monsieur Mahamane Ousmane
Candidat à l'élection présidentielle
2^{ème} tour du 21 février 2021

Objet : Annulation du débat "Face à face"

Monsieur le Président

Dans les lettres N° 000017/PCSC/SG et N° 000018/PCSC/SG, toutes deux en date 01 février 2021, je portais à votre connaissance que le Conseil Supérieur de la Communication, envisageait d'organiser un débat face à face conformément aux dispositions de l'article 10 de la décision N°033 /P/CSC du 06 octobre 2020 et de bien vouloir notifier au CSC votre engagement écrit à prendre part audit débat au plus tard le vendredi 05 février 2021.

A la date du lundi 08 février 2021, le CSC n'a reçu aucune réponse de votre part. En outre, les échanges téléphoniques que le Secrétaire Général du CSC Monsieur Garba Ousmane a eus avec votre chargé de communication, Monsieur Ibrahim Yéro, le samedi 06 février 2021 à 18 heures 36 minutes, échanges au cours desquels ce dernier informait le Secrétaire Général du CSC que vous seriez à Zinder le dernier jour de la campagne, me laissent présager que vous ne pourriez pas être présent au face à face à la date indiquée.

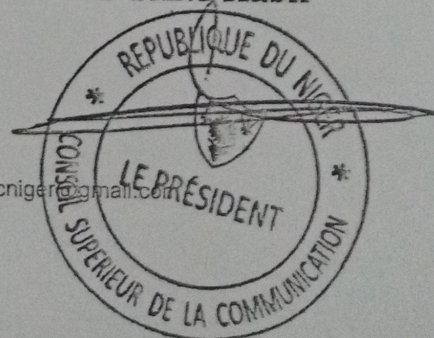
Par conséquent, le Conseil Supérieur de la Communication vous informe qu'il n'est plus à mesure d'organiser ce débat face à face, faute de votre engagement écrit.

Veuillez recevoir Monsieur le Président l'expression de ma profonde gratitude.

Ampliations :

- **Mohamed Bazoum**
- **ORTN**

Dr SANI Kabir





Conseil Supérieur de la Communication CSC

SECRETARIAT GENERAL

Niamey, le

08 FEV. 2021

LE PRESIDENT

A

Monsieur MOHAMED BAZOUM
Candidat à l'élection présidentielle
2^{ème} tour du 21 février 2021

000027

N°/PCSC/SG

Objet : Annulation du débat "Face à face"**Monsieur le Président**

Dans les lettres N° 000017/PCSC/SG et N° 000018/PCSC/SG, toutes deux en date 01 février 2021, je portais à votre connaissance que le Conseil Supérieur de la Communication, envisageait d'organiser un débat face à face conformément aux dispositions de l'article 10 de la décision N°033 /P/CSC du 06 octobre 2020 et de bien vouloir notifier au CSC votre engagement écrit à prendre part audit débat au plus tard le vendredi 05 février 2021.

Dans une correspondance N° 003/02/21/DNC/CC en date du 03 février 2021, vous avez effectivement informé le CSC de votre engagement à y prendre part.

A la date du lundi 08 février 2021, le CSC n'a reçu aucune réponse de la part de Monsieur Mahamane Ousmane Candidat à l'élection présidentielle 2^{ème} tour du 21 février 2021.

Par conséquent, le Conseil Supérieur de la Communication vous informe qu'il n'est plus à mesure d'organiser ce débat face à face à cause du non engagement de votre challengeur.

Veuillez recevoir Monsieur le Président l'expression de ma profonde gratitude.

Ampliations :

- Mahamane Ousmane
- ORTN

Dr SANI Kabir

